

Groupe de Travail du Cadre stratégique et du Budget-programme
67^{ème} session – 12-14 Mars 2014
Déclaration de S.E. Mme Annick H. ANDRIAMAMPIANINA
Ambassadeur Représentant Permanente de Madagascar
au nom du Groupe Africain

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la CNUCED,
Excellences,
Distingués Délégués,

Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion au nom du Groupe Africain pour adresser à Monsieur Mohamed Ismail du Soudan toutes nos félicitations pour son élection en tant que Président de la 67^{ème} session du Groupe de Travail du cadre stratégique et du budget-programme.

Monsieur le Président,

Confiant des objectifs fixés lors des précédentes sessions, avec les réalisations diligentées par le Secrétariat de la CNUCED consécutivement aux résolutions prises, et par l'excellente manière avec laquelle vous conduisez nos travaux, le Groupe africain tient à vous exprimer son soutien plein et entier pour que les discussions engagées lors de cette session soient couronnées de succès.

Je souhaite ensuite exprimer les remerciements et la reconnaissance du groupe africain à Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la CNUCED pour ses propos introductifs qui nous éclairent et nous guident dans les débats de la présente session. Ma gratitude s'adresse naturellement au Secrétariat de la CNUCED pour la mise à disposition aux Délégués des divers documents qui enrichissent sans nul doute nos discussions.

En effet, les principaux thèmes évoqués à l'ordre du jour, notamment sur la stratégie de mobilisation de fonds et plus particulièrement sur celle de la communication et la politique de publication de la CNUCED suscitent un vif intérêt pour l'Afrique. Dans un objectif global de développement, à un moment où les actions initiées et réalisées dans le cadre de nos travaux s'avèrent de plus en plus stratégiques au vu de leurs impacts attendus auprès des publics-cibles, j'aimerais susciter nos intérêts à ce qu'ils se focalisent davantage vers une garantie plus effective et plus efficace de nos actions, et pour qu'ils revêtent davantage un caractère plus juste et réel en faveur de tous les pays concernés, en dépit des disparités sociales et économiques qui demeurent un paramètre à ne pas négliger, tout au contraire à considérer dans une vision objective.

A l'heure où les méthodes de travail que nous utilisons associent de plus en plus étroitement les organismes sociaux et privés pour une démarche participative et synergique, les résultats escomptés ne peuvent qu'être meilleurs. D'ailleurs, les organisations intergouvernementales estiment sans conteste que cette démarche novatrice et rationnelle n'est que le prolongement logique d'une approche dont

l'humanité toute entière reste la grande et unique bénéficiaire. Cela permet d'autant l'effectivité d'une démocratie sociale dont l'impact bénéficie au plus grand nombre.

Je voudrais ainsi soumettre à notre Assemblée trois centres d'intérêts à considérer avec beaucoup de logique et de perspicacité lors de nos discussions, à savoir d'une part, sur le plan horizontal, il faudra conforter le principe selon lequel nos actions impliquent davantage les publics-cibles, d'autre part, sur le plan vertical, le concept lié à la stratégie de communication et de publication pourra se faire de manière rationnelle dans un contexte de disparité des moyens, et enfin, essayer d'identifier les petits goulots d'étranglement ou les contraintes jugées mineures, mais qui pourraient nous mener à constater une moindre efficacité par rapport aux résultats escomptés de nos actions, à un moment et/ou à un espace sur lesquels nous nous attendions le moins.

En effet, le moment est propice pour renforcer davantage nos efforts dans la consolidation des acquis, conformément à la disposition de l'Accord d'Accra, réaffirmée dans le mandat de Doha de rationaliser le programme de publications de la CNUCED afin d'améliorer la qualité des produits, et de répondre de manière plus appropriée aux besoins des Etats membres. Cette consolidation mérite encore plus d'attention et de bienveillance, pour que leur concrétisation concerne un plus grand nombre de publics-cibles, plus particulièrement en faveur non seulement des décideurs politiques des pays en développement, mais également au profit des médias, des organisations de la société civile, du secteur privé, du milieu universitaire et du grand public.

Je tiens ici à louer les nombreuses initiatives de la CNUCED qui, non seulement vont dans ce sens, mais également élargissent les horizons de sa coopération et de son expertise avec d'autres organisations dans la participation commune à l'élaboration et à la publication d'analyses et d'études, et dont les travaux se complètent et convergent vers le même élan pour que les pays en développement puissent bénéficier des expertises internationales en termes d'orientation pour la croissance et le développement. Faut-il rappeler en effet que l'objectif principal des Nations unies, en mettant en place la CNUCED, consiste à apporter un appui et soutien aux efforts des pays en développement dans un souci d'équité et de justice face aux compétitions internationales au sein desquelles les réalités nécessitent plus d'équilibre de moyens les uns par rapport aux autres. En effet, d'aucuns s'accordent à affirmer que l'information et l'éducation représentent des éléments essentiels dans la contribution à la paix et au développement dans le monde. Le partage de la connaissance et du savoir permet, dans un contexte universel, de véhiculer une perception multiculturelle du développement pour le bénéfice commun de l'humanité.

Aussi, le groupe africain réitère-t-il à nouveau son encouragement au Secrétariat de la CNUCED, comme il l'a maintes fois évoqué lors des précédentes sessions, à renforcer davantage ses efforts en faveur des pays en développement en général, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA), afin que la priorité leur soit accordée dans une meilleure fluidification et rationalisation des communications et des publications.

Il est clair que les progrès enregistrés en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) ramènent le monde moderne, de surcroît la CNUCED, à rationaliser les publications vers une approche qualitative au détriment de l'aspect quantitatif, et notamment de favoriser de plus en plus les outils numériques dans ses stratégies de communications et de publications. C'est ce qui ressort des statistiques qui font état d'une diminution progressive du nombre de publications effectuées, dont 225 au cours de l'exercice biennal 2008-2009, de 200 environ au cours de l'exercice biennal 2010-2011, et de 184 pour l'exercice biennal 2012-2013. Je reconnais ce souci d'économie de dépenses liées à ces domaines, notamment d'utiliser de plus en plus les TIC au sein de la CNUCED, et dont les impacts sont caractérisés par une adaptation des méthodes de travail suite à la révolution du numérique dans le monde.

Néanmoins, vous comprendrez que les réalités en matière de TIC au sein des pays en développement suscitent encore beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes dans la mesure où l'évolution de la technologie informatique diffère d'un pays à l'autre, voire d'un pays développé par rapport à un pays en développement. La plupart des publics-cibles dans les pays en développement ne disposent que de moyens très réduits, voire aléatoires, ce qui suppose un constat flagrant d'inégalités de chance entre pays nantis et pays pauvres. Cela implique dès lors une coopération internationale plus recherchée en matière de transfert de technologies.

En attendant, le groupe africain reste persuadé que le système traditionnel des publications en version papiers reste une voie encore efficace pour les pays concernés, en parallèle au processus de l'utilisation grandissante de la technologie informatique, pour autant que cette voie que je considère comme transitoire puisse être en mesure de porter ses fruits au sein des pays en développement, en attendant l'utilisation plus égale et plus rationnelle des TIC à l'avenir.

Monsieur le président,

Pour contribuer aux discussions lors de notre présente session, le groupe africain entend apporter et compléter sa réflexion avec les points que je souhaite citer maintenant :

Le groupe africain sollicite la coopération de la CNUCED afin que celle-ci puisse diligenter une étude d'évaluation en faveur des pays africains sur l'impact, la pertinence et pour un meilleur accès aux documents publiés et diffusés par la CNUCED auprès des publics-cibles tels que les décideurs politiques, les organisations de la société civile, le milieu universitaire, le secteur privé, et bien entendu dans la mesure du possible auprès du grand public.

Pour ce faire, le groupe africain estime au plus haut point que la CNUCED devrait associer l'expertise de l'Afrique lors des études menées, en tenant compte par ailleurs des propositions d'actions ou de projets émanant des Capitales africaines.

Le groupe africain souhaite réitérer sa position à ce que la CNUCED poursuive la publication des rapports-phares en particulier ceux concernant l'Afrique, en mettant un accent particulier sur les aspects linguistiques des documents diffusés. En effet, compte tenu de l'existence des deux plus grandes communautés linguistiques du

continent, notamment les pays anglophones et les pays francophones, il convient de remarquer que la diffusion de ces rapports en langue française subit régulièrement des retards par rapport à la version anglaise, retards qui demeurent peu accommodants dans l'exploitation en temps réels et de manière plus compréhensive des documents. Je souligne toutefois l'exception qui s'est produite, avec les vives félicitations du groupe africain à la CNUCED, de la traduction accélérée du Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique, dont la version française a été prête, selon les termes de nos documents, avant même son lancement médiatique en Juillet 2013. Le plus vif souhait de l'Afrique est que ce genre d'initiative devienne une règle définitive et pérenne.

Par ailleurs, le groupe africain souhaite également à ce que la CNUCED renforce en termes quantitatifs ses publications sur les produits de base, et dont l'intérêt de l'Afrique et des pays en développement y reste des plus vifs. Il y a également les nouveaux problèmes relatifs à la mise en valeur des pays en développement, en particulier sur les capacités des pays africains dans l'utilisation des TIC, ainsi que les effets des nouvelles questions liées à l'environnement, notamment sur le changement climatique.

Le groupe africain attire enfin l'attention pour une meilleure efficacité des actions, en demandant à ce que la société civile et le milieu universitaire africains soient davantage associés aux travaux de la CNUCED, ceci afin de renforcer les efforts de sensibilisation en faveur des principaux bénéficiaires des travaux de la CNUCED.

Dans le contexte de la stratégie de mobilisation de fonds, le groupe africain est conscient de l'importance de la contribution constante des pays partenaires dans la réalisation de la stratégie de communication et de publication. Elle reste en outre vitale au stade actuel où nous en sommes. Il a ainsi été annoncé qu'environ 92% du financement de nos actions proviennent du caractère volontaire des apports de la part des pays amis et partenaires du développement ; environ 6% vient du budget de la CNUCED. Ceci signifie que nos actions fonctionnent grâce aux contributions volontaires qui, en toutes circonstances, constituent des ressources spécifiques. Je m'en réjouis particulièrement.

Monsieur le Président,

Le groupe africain fait sien des conclusions et des recommandations contenues dans le document du 19 Mars 2013 et voudrait mettre en exergue la durabilité et la prévisibilité des ressources mises à disposition du Secrétariat dans la réalisation des travaux de coopération technique de la CNUCED. Le groupe africain accueille favorablement les efforts des pays partenaires pour la transparence et la prévisibilité des ressources allouées. Le groupe estime que le caractère durable et prévisible des ressources améliore l'effectivité d'une programmation à plus long terme en faveur des pays en développement qui bénéficient de cette coopération technique. Le groupe africain estime également que les ressources spécifiques peuvent ne pas favoriser réellement l'appropriation/pays des programmes et peuvent porter des limites à la pleine réalisation des potentiels de la CNUCED à pourvoir à ce concept d'appropriation.

Quoi qu'il en soit, soyez-en remerciés. L'Afrique s'efforcera de son côté à contribuer davantage à l'efficacité de l'impact des communications et surtout des publications initiées par la CNUCED, ceci dans un excellent contexte de solidarité et d'entraide dont le bénéfice se ressent sur les parties concernées.

Voilà la position commune de l'Afrique que je souhaitais vous livrer dans le cadre de notre session.

Monsieur le Président,

Comme nous le savons tous, depuis la prise de fonction du Dr. Mukhisa KITUYI en qualité de Secrétaire général de la CNUCED Septembre 2013, il ne cesse de s'investir entièrement pour la cause de l'Organisation, en associant de manière constante son équipe proche et le Secrétariat en général dans les efforts menés pour la réalisation des objectifs issus de la CNUCED XIII, et plus proche de nous dans la réalisation des cadres de nos travaux, notamment d'assurer une diffusion efficace et d'intégrer les bonnes pratiques de communication. Le groupe africain reste conscient de sa grande capacité dans la manière de présider aux destinées de l'Organisation durant son mandat.

Monsieur le Président,

Je souhaite plein succès aux travaux que vous dirigez.

Je vous remercie de votre aimable attention.